L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 4 SEPTEMBRE 1888.

Nécrologie.

La vie a de redoutables variations ; peut-être, vous qui nous lisez, les avez-vous éprouvées, les avez-vous souffertes. La puissance occulte qui créa les mondes —et les pourrez-vous jamais compter ?— a voulu que nos jours fussent faits de contrastes ; elle a, tout d'abord, posé l'antithèse éternelle du jour et de la nuit ; berceau et tombe, rires et larmes, voilà l'immuable sommaire de notre existence à tous, grands et petits. Philosophez à votre aise là-dessus, esprits forts, esprits faibles, vous ne sortirez jamais de cet implacable cercle du destin ; un l'opilius aussi, mais éternel celui-là.

Mme Sabin Martin, celle que bien des parents, bien des amis accompagnaient dimanche au cimetière a fait l'épreuve, une longue épreuve de ces épreuves, de ces contrastes de la voie humaine.

Ceux qui se sont groupés affectueusement autour de son cercueil, qui sont allés s'incliner devant la pauvre morte, se sont dit—et ils ont en mille fois raison—qu'en elle s'était éteinte une noble et sainte femme. Mais cet hommage là ne suffit point à cette tombe, et nous qui l'avons connue, suivie depuis si longtemps, nous ne saurions nous contenter de cette trop courte oraison funèbre. Lorsqu'une créature descend dans la nuit du tombeau, après avoir épuisé toutes les misères de l'humanité, il nous semble que nous devons plus à cette tombe qu'à celle dont les jours furent tout de joies et de bonheurs.

Et cependant, l'amie, au souvenir de laquelle nous prenons tristement la plume aujourd'hui eut aussi sa période de joies et de bonheurs, et nous ne savons quelle voix intérieure nous ramène forcément à ce que fut son entrée dans la vie.

Nous la revoyons jeune fille, belle dans la complète acception du mot, entourée d'une famille—l'une des premières du pays—entendant, écoutant les premières chansons, celles de la jeunesse, recherchée par tous, adulée de tous, et justifiant recherches, adulations par toutes les qualités qui auréolent la jeune fille et qui sont comme une épiphanie de la femme, de la mère.

Femme, elle le fut bientôt, et d'un homme qui devait se montrer digne d'elle ; c'est le plus complet éloge que nous en pourrions écrire. Celui-là mourait il y a peu d'années, après un long martyre, martyre physique, moral, et si vous aviez pu lire au fond du cœur de cette veuve qui s'en allait il y a quelques jours, vous sauriez que le nom de cet ami perdu y était profondément gravé et que le deuil n'en avait pas cessé. La douleur était devenue muette, mais elle était restée bien poignante en core.

Et ce deuil avait raison, il se perpétuait en mémoire d'une des plus douces, des meilleures natures que nous ayons rencontrées. Jamais écrit, jamais chef de famille, ne comprit mieux, ne remplit ses devoirs, plus largement, avec un amour qui semblait s'accroître encore dans le sacrifice et par le sacrifice.

Elle aussi eut cette ardeur, cette religion du sacrifice ; elle aussi connut tous les renoncements, toutes les tortures, et elle s'était tellement identifiée avec le sentiment du devoir, elle en avait tant et tant la volupté, si nous pouvons ainsi dire, qu'elle s'étonnait quand on la plaignait, et protestait contre la plainte, avec une sorte de sérénité.

Sa vie de jeune fille avait été la plus aimable des routes ; sa vie de femme mariée fut d'abord tout ce que l'on peut rêver de plus heureux, de plus beau tout ce qu'envieraient les plus exigeantes, et il semblait que cette accoutumance au bonheur dût la rendre plus sensible aux premiers coups du sort.

Et cependant, et c'est là que nous voulons venir, elle resta forte et résignée quand vinrent les jours troublés, les jours de malheur, de malheur complet, écrivons le sans hésiter, car nul, croyons-nous, ne le dépassa le sien.

Les variations de sa vie, dont nous tout à l'heure, avaient été ne les subit plus cruellement plus stoïquement.

Et chez elle la souffrance était d'autant plus amère, qu'elle était plus concentrée ; animée de nous ne savons quelle pudeur de la souffrance, elle ne voulait pas qu'on redit les siennes, et si quelque Samaritain venait à elle, elle le remerciait tendrement de sa sympathie, mais lui répondait qu'elle n'avait aucune blessure à panser.

C'est là le dernier mot de la résignation.

Si bien que, nous rappelant ce qu'elle était, ce qu'elle pensait, nous éprouvons nous-même nous ne savons quelle contrainte à rappeler cette plénitude d'abnégation dont elle fit preuve, quand les infortunes vinrent, qu'elle s'y absorba, qu'elle s'y isola. On l'isolement dans les larmes c'est là, croyez-le bien, une énergie rare entre toutes, c'est la aussi un Calvaire. Mater dolorosa.

Toutes les angoisses, tous les deuils, elle les a connus, elle qui semblait faite pour tous les bonheurs. Vivante, nous l'avons plainte bien souvent ; morte, nous ne la plaindrons pas. Si les croyances sérieuses, fortifiantes, étaient en elle, elle a dû regarder la mort en face, sans faiblir, sans aucune de ces apparitions qui peuvent en rendre les approches redoutables.

En allant à la mort, elle retournait à des fantômes aimés, qui, tout à l'heure peut-être, silencieux se transforment en chères réalités. Si la foi lui manqua t, et Dieu nous garde même de le présumer, le néant devait être pour elle le bienvenu, puisque ce néant allait lui donner le repos et l'oubli dont elle doit être parfois altérée.

Elle laissait sans doute en deçà de la tombe des êtres dont l'amitié, le dévouement ne s'étaient pas démentis, mais elle saignait de trop de blessures pour aimer encore à vivre. Vivre à quoi bon ! lorsqu'on ne peut plus se répandre aux jouissances envolées, lorsqu'on ne peut plus ressaisir les paradis perdus.

Il en est beaucoup pour qui la mort est une solution heureuse, appréciable ; elle est un refuge quand la vie après n'a voir eu que des sourires, n'offre plus qu'un calice, tout rempli que d'amertume. Néanmoins bien des dévouements ont encore autour de celle-là, et elle se voyait renaître, revivre dans de charmants petits êtres sur lesquels elle veillait aux côtés de leur père...

Avec tous ceux qui ont connu Mme Sabin Martin, tous nous inclinons respectueusement, tristement devant son cercueil, et lui envoyons l'adieu ému d'un sincère, d'un vieil ami.

L. PLACIDE CANONGE.

West End.

La saison des concerts d'été s'est fermée dimanche soir, 2 septembre, c'est à dire plus tôt que d'ordinaire. Mais le temps qui a vraiment mis dans ses rigueurs un entêtement insolite, a voulu qu'il en fut ainsi.

Ne soyons pas oublieux du passé et remercions l'orchestre de M. Paoletti des bonnes soirées qu'il nous a données. Chef et artistes se sont si bien acquittés de leur tâche que nous ne leur disons pas adieu, mais au revoir.

Et maintenant la parole est aux théâtres ; si septembre nous amène l'équinoxe d'automne, il nous vaut aussi le retour des artistes en tous genres, grâce auxquels on accepte volontiers la prochaine venue des longues nuits. C'est une compensation, comme Azaïs n'en demandait pas de meilleure.

Correction.—Dans notre article "[illegible]" à l'alinéa 4, où nous parlons de la France, lire, au lieu de "la créature de tant d'impérissables chefs-d'œuvre", "la créatrice de tant de chefs-d'œuvre."

Suspendus pendant toute la durée de la grève, les travaux pour le percement du dernier tronçon de l'avenue d'Eylau, à Paris, viennent d'être repris. La trouée est aujourd'hui faite ; travail colossal qui a nécessité l'enlèvement de plus de sept mille tombereaux de terre.

On va s'occuper maintenant, de la mise en état de viabilité de cette nouvelle voie qui vient déboucher sur la place du Trocadéro, et établira, désormais, une communication directe entre cette place et l'avenue Victor-Hugo.

En prévision de l'affluence de visiteurs qui ne peut manquer de se porter, l'an née prochaine, vers l'hôtel des Invalides, à Paris, est établissement vient d'être livré aux ouvriers chargés d'en effectuer la toilette. Badigeonneurs et peintres sont à l'œuvre dans les galeries couvertes de la cour d'honneur.

La cour d'Angoulême, fermée depuis plus d'un mois, est aujourd'hui remise à neuf et sera de nouveau livrée au public dans quelques jours.

En police correctionnelle.

—Prévenu, vous avez frappé le docteur X...., Pourquoi ?

—C'était mon médecin. J'invoque pour excuse le cas de légitime défense.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 3 septembre 1888. —Indications pour la Louisiane : Beau temps excepté dans la portion sud. Pluies locales, température presque stationnaire, vents variables.

Température du 3 septembre 1888. Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal. Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	78	25
Midi	83	27
3 P. M.	82	27
6 P. M.	80	26

LA TEMPÉRATURE.

Bulletin quotidien.

Le *Signal Service* relève tous les jours, à la même heure, le degré de la température moyenne et maximum sur différents points des Etats-Unis. Le tableau suivant indique le maximum :

3 septembre 1888.

	Degrés Fahrenheit
Atlanta	76
Pensacola	80
Mobile	80
Montgomery	78
Vicksburg	74
Nouvelle-Orléans	78
Shreveport	78
Fort Smith	74
Little Rock	74
Galveston	78
Rio Grande	82
Corpus Christi	80
San Antonio	74
Brownsville	80
Chattanooga	76
Memphis	76
Nashville	78
Louisville	78
Palestine	76
Fort Sill	74
Fort Elliott	[illegible]
Fort Davis	68
Port Eads	82

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Wm Schroeder à Mlle Rosa Luvine.
Sumter D. Marks à Mlle Janey Waldo.
John Green à Mlle Charlotte Nerner.

Naissances.

Mme Charles F. Camp, une fille.

Décès.

Rebecca D. Wells, 40 ans, rue Jackson, près Dryades.
Spencer S. Gregory, 69 rue Dauphine.
Mlle A[illegible], 19 ans, 305 rue Ursulines.
Thomas Bé[illegible], 62 ans, 590 rue Bourgogne.
[illegible], rues Champs Elysées et [illegible].
Ca[illegible] Welch, 60 ans, rues Chartres et Esplanade.
Jean Grisali, 21 ans, Gretna.
Frances Lilley, 4 mois, 113 rue Rousseau.
Mme Veuve Mary Dunn, 75 ans, succursale de l'Asile des Petites Sœurs des Pauvres.
Dominick Hesson, 11 mois, 149 rue Ursulines.
Mme Veuve Henriette Martin, 63 ans, 61 rue Quartier.
Marie L. Terral, 3 ans, 1 rue Old Magazine.
Reuben [illegible], 47 ans, rues Colisée et Peasant.
[illegible], rues Adam et Zupie.
Catherine Krebs, 10 mois, 43 rue Orleans.
Edward Gro[illegible], 6 jours, Espagne et Urquhart.
Catherine Passalacqua, 3 mois, rues Claiborne et Orléans.
Mme Marie Christeson, 68 ans, 17 rue Magazine.
[illegible], 240 rue Ste Anne.
C. J. [illegible], 217 rue Perdido.
[illegible], 35 ans, 140 rue Bienville.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations.

Carl F. Schumacher à Pierre Delord, un terrain borné par les rues St Antoine, Remparts, Bourgogne et Bagatelle, $525.

George S[illegible] à Mme Magdalina Seiler, deux terrains bornés par les rues Bienville, Marais, Douane et Villeré, $2,500.

Henry W. Frantz et Charles S. Frantz à Charles G. Rebentisch, un terrain borné par les rues des Champs Elysées, Marigny, Bourgogne et Dauphine, $2,000.

Charles F. W. Fatjo au Providential Homestead Building & Loan Ass'n, un terrain borné par les rues Laharpe, Lapeyrouse, Tonti et Rocheblave, $600.

William J. Ker à Victor Hubert, deux terrains bornés par les rues Laharpe, Prieur, Roman et Lapeyrouse, $310.

Victor Hubert à Louis E. Rabouin, deux terrains bornés par les rues Laharpe, Prieur, Roman et Lapeyrouse, $400.

Cour de Circuit.—J. M. Billgery contre Jos. Raymond—Transfert de la Cour Civile. Le demandeur réclame une injonction au sujet d'un marché.

Cour criminelle.—Section A.—

Grand Jury.

MM. Fred. A. Ober, Ben W. Cason, R. H. Brunnett, R. F. W. Bachman, Geo. H. Lord, Geo. A. Williams, Frank T. Copp, M. S. Waterman, Horace Breedlove, Geo. P. Childress, F. C. Loret, J. A. Papasol, Albert Dettel, Jr., Frank Moreno, R. H. Sel[illegible], F. S. Coiron.

Chas. Lorette accusé de voies de fait, n'ayant pas comparu, son cautionnement de $250 a été confisqué.

Jean Marie Saux est accusé de violation de la loi du dimanche et vente de liqueurs à des mineurs.

Cour Civile de District—Les héritiers de P. Labousse, Edmond, Ellen, Alex et Wm McCoLeaus, Mme C. M. Potter et Mme Pascal Urquhart contre le Bateau des assesseurs.

Travaux Publics.—Le Commissaire Leche fait réparer en ce moment les diverses voies en bois. Celle de la rue Howard sera terminée aujourd'hui et l'on entreprendra demain celle de la rue Race. On répare aussi tous les ponts qui avaient été abîmés pendant la tempête.

Arrêté.—Dimanche soir, au coin des rues Poydras et Carondelet, les détectives Gaster et Pecora ont arrêté, pour faux, un nommé St-Clair.

Déraillement.—Le train qui avait quitté Memphis samedi soir à 5 heures et qui devait arriver ici hier matin à 7 heures 30, a subi un retard de quatre heures par suite d'un déraillement causé par l'écartement d'une aiguille à la station Durant. L'aiguille était incomplètement ouverte, les roues ont été retirées hors des rails et la locomotive, le wagon poste et un wagon de marchandises ont déraillé. Un accident semblable s'était produit il y a quelques semaines dans des circonstances analogues. On l'attribue à la malveillance. Pas d'accidents de personnes.

Noyé.—Dimanche matin à 7 h. 30 un nommé François Bobelet, qui habite rue Dumaine No 88, s'est suicidé en se jetant dans le fleuve au pied de la rue Ste Anne. Le défunt était malade et âgé de 75 ans.

Le feu.—Dimanche matin, à 6 heures, le feu a détruit en partie le No 98 de la rue S. Franklin.

Dimanche soir, à 7 heures 30, une explosion a renversé les murs d'une maison située rue Roman, entre Paterson et Delatonde, à Alger, et occupée par M. Frank Manuel, marchand d'huîtres. Il en est résulté un incendie qui a dévoré une partie des ruines et endommagé plusieurs maisons voisines.

Vol.—M. A. Frelich, qui est propriétaire d'un magasin de confections, rue Decatur, No 35, avait fait depuis quelque temps la connaissance d'un nommé A. Newell, qui devint son intime ami. Or, depuis cette liaison, M. Frelich avait constaté la disparition de nombreux pantalons et il conta la chose à son ami, qui lui conseilla de s'adresser au chef de police, ce qui fut fait.

Les vols n'en continuèrent pas moins régulièrement et le chef de police confia aux détectives Gaster et Pecora le soin de découvrir le voleur, qui n'était autre que le trop intime ami de M. Frelich, qui a été arrêté hier matin au coin des rues Conti et Chartres, au moment où il se rendait avec quatre pantalons sous sa veste chez M. Laferranderie, brocanteur, au coin des rues Conti et Bourgogne, à qui il vendait le produit de ses vols. On a retrouvé 400 pantalons qui avaient ainsi été vendus. Le voleur a été mis sous caution de $750, mais comme il lui a été impossible de la fournir il a été envoyé à la prison de paroisse.

Mort.—Un nommé Thos. Barrow qui avait loué une chambre, dimanche soir à 8 heures, au No 101 de la rue St-Charles, s'y est retiré immédiatement et, après l'avoir parcouru avec agitation jusque vers 9 heures et demie, est tombé lourdement sur le parquet. Cette chute a attiré l'attention d'un voisin de chambre qui a prévenu le propriétaire. Celui-ci a ouvert la porte de la chambre et a trouvé son pensionnaire agonisant. Le sergent Welsh, qui était de guet dans le voisinage, a été averti et le corps a été transporté à la station centrale.

Le steamship Madrid.—On a mis hier en vente, par ordre de la cour, le steamship Madrid, propriété de la ligne de Colombie. L'offre la plus élevée n'ayant pas dépassé $8,000 a été considérée comme insuffisante et la vente a été remise à 10 jours.

Conseil municipal.—C'est ce soir que doit avoir lieu la rentrée du Conseil municipal. La plupart des conseillers sont en ville et il y aura certainement une majorité suffisante pour discuter les sujets importants qui seront présentés.

Chute.—Hier matin, étant ivre, Dan Kelly, âgé de 52 ans, est tombé en arrière sur le pont du remorqueur "Sentinel", alors qu'il voulait sauter de ce bateau sur le quai, au pied de la rue St-Joseph. Il s'est grièvement contusionné.

Vous Portez

Un droguier complet dans votre poche, avec une boîte des Pilules d'Ayer. Comme elles agissent directement sur l'estomac et les intestins, elles agissent indirectement sur chaque organe du corps. Quand l'estomac est dérangé, la tête affectée, la digestion décline, le sang s'appauvrit et vous devenez une victime facile de n'importe quelle maladie régnante. Mlle. M. E. Boyle, de Wilkesbarre, Pa., exprime toute la vérité en ces mots : **"Je ne me sers d'autre médecine que de celle des Pilules d'Ayer.** Elles sont tout ce que l'on peut avoir besoin, et juste la chose pour épargner son argent dans les mémoires des médecins."

Voici un exemple

D'un Médecin

qui avait perdu sa pharmacie portative, mais qui ayant avec lui un flacon des Pilules d'Ayer, se trouva entièrement équipé.—Le Dr. J. Arrison, de San José, Cal., écrit :

"Il y a trois ans, par le plus grand des hasards, je fus forcé, à vrai dire, de prescrire des Pilules d'Ayer pour plusieurs hommes malades parmi un parti d'ingénieurs dans les montagnes de la Sierra Nevada, ma pharmacie portative ayant été perdue en traversant un torrent. Je fus surpris et enchanté de l'action des Pilules, et, devient, en vérité, que je fus amené à en faire un autre essai, aussi bien que de votre Pectoral-Cerise et de votre Salsepareille. Je n'ai que des louanges à vous offrir en leur faveur."

Le Dr. John W. Brown, d'Oceana, W. Va., écrit : "J'ordonne des Pilules d'Ayer dans ma pratique, et les trouve excellentes. J'insiste pour leur usage général dans les familles."

Le Dr. T. E. Hastings, de Baltimore, Md., écrit : "Les Pilules d'Ayer contiennent et guérissent les maux pour lesquels elles sont destinées ; une preuve excellente de leur efficacité. Elles sont le meilleur cathartique et le meilleur apéritif qu'on puisse se procurer."

Ayer's Pills,

Préparées par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendues par tous les Pharmaciens.

Bureau de Santé.—En vertu des règlements adoptés par le Bureau de Santé du Mississippi plusieurs voyageurs de la Nouvelle-Orléans ont été arrêtés à Vicksburg parce qu'ils n'étaient pas munis du certificat requis par le Bureau de Santé de cette ville. Les autorités sanitaires se contenteront de certificats signés des docteurs les plus marquants de la Nouvelle-Orléans, mais seront impitoyables pour les personnes qui n'en seront pas munies.

Louisiana Boat Club.—Le Louisiana Boat Club donnera mardi prochain 11 septembre, de 7 à 11 heures du soir, à son pavillon, une de ces charmantes soirées, la dernière de la saison, à laquelle pas un des invités ne manquera d'assister. Tous nos remerciements pour l'invitation que nous avons reçue à assister à cette fête qui sans nul doute sera fort brillante.

Rixe.—Hier soir, à 4 heures, une rixe a eu lieu, dans un bar-room au coin des rues St André et Tchoupitoulas, entre les nommés Pat Casey, Ed. Delacey et Dan Cain. Le premier a blessé Delacey au côté gauche de la figure avec un verre à boire, et la blessure a été déclarée très dangereuse par les étudiants. Cain et Casey ont pris la fuite, mais ont été arrêtés par la suite rue St James, entre Religieuse et Tchoupitoulas.

Paragraphes.—Un nouvel appel va être fait au Congrès pour obtenir la création de bureaux d'observation de la température dans les Etats du Sud, afin de pouvoir désormais prévenir les populations en temps opportun des changements subits de température qui doivent s'abattre sur les sections qu'elles habitent ou des tempêtes qui doivent les traverser. On éviterait ainsi de grands désastres.

—Les députés marshals Delaney et Thomas, qui avaient accompagné à New York le Belge Steayert, qui s'était avoué coupable d'un meurtre commis en Belgique et pour lequel un innocent a été condamné aux travaux forcés, sont de retour. Ils ont remis leur prisonnier entre les mains du consul de New York, qui l'a fait emmener à bord d'un bateau en partance.

—La mort subite du marshal Pleasants laisse vacant un poste fort envié que se disputent déjà plusieurs candidats au nombre desquels M. R. Davey, ex-recorder, l'ex commissaire Fitzpatrick, Peter Farrell et Taylor Gauche. En attendant la nomination d'un successeur, M. Wm B. Logan, député marshal, a pris charge de l'administration des affaires.

—Les contribuables qui doivent à la ville des taxes arriérées, s'empressent d'obéir à la notice qui leur a été envoyée d'avoir à se présenter à bref délai au bureau du trésorier.

—Le commissaire Leché a inspecté 137 tombereaux dont il a refusé 70 comme étant impropres au service. Ceux qui ont été acceptés sont solides et les mules qui les traînent sont de fortes bêtes.

—Hier matin, à 2 heures 30, un nègre du nom de Roger Howell a eu chez lui, rue South Franklin, No. 21, une violente attaque qui a déterminé un abondant saignement de nez. Les étudiants lui ont donné leurs soins.

An café, un monsieur lit à haute voix le journal :

"On assure que don Carlos vient de repasser les Pyrénées."

Guibollard, avec étonnement :

—Il a repassé les Pyrénées !

Puis, après réflexion :

—Voilà ce que ne ferait pas une blanchisseuse de fin !

Liste des passagers partis, le 1er septembre, pour le Havre, par "La Bretagne."

M. F. Ardila, Mlle M. Abdia, Vicomtesse d'Anglemont et femme de chambre, Mlle Blanche d'Anglemont, M. Henri d'Anglemont, Jr., M. Abbott, Mlle John Bean ou, M. S. Barth, Mlle Alice Barth, M. Miguel Barbarossa, Mme Barbarossa et femme de chambre, Mlle Mercedes Barbarossa, Mlle Carmen Barbarossa, Mlle Maria Barbarossa, Mlle Belden, M. R. Cooper, M. Charles S. Clark, M. Alphonse Choquette, M. J. Cutietta, Mme C. Donovan, M. G. D'Aguin, Mme D'Aguin, M. S. A. Federici, M. P. Louis Foglia, Mme C. Foglia, Mme Berthe S. Gehr, Mlle D. Gutierrez, M. J. Holder, M. Harding, M. H. Heinzer, Mme Wm. F. Leech et femme de chambre, M. F. Lottus, Mme Lottus et femme de chambre, M. Perfecto Lois Leon, Mme Lehman, M. H. Laurence, M. Lesieur, Mme Lesieur, M. D. Lascala, M. André Marchand, M. E. S. Mason, Mlle MacCabe, Mlle A. J. Mayne, M. J. Mezières, M. Frédéric Mahondeau, Mlle Eugénie Milleré, M. G. Modica, M. H. G. Nolton, M. Gabriel Para Picon, M. Prevost, M. G. Pannizzo, Mme Eugène N. Riotte, Mlle Sylvia Riotte, M. D. Lawrence Shaw, Jr., M. F. Percy Smith, Mme Emilie Scharr, M. P. J. Sosa, Mme Sandry, Mlle Sandry, M. Augusto Soler, Sœur Agnès, M. L. P. Tucker, Mme Tucker, M. Geo. de Urieste, Mme E. de Urieste, Dr. L. Wischenewetzky, Général Winslow, Capitaine P. Yore, Mme Yore, M. W. H. Burgess, Mme Burgess, Hon. John Davis, Mme Davis, deux enfants et femme de chambre, M. J. Astrido, Mme Astrido, M. R. Aguilar, Mlle Adelia Aguilar, M. Alejo Aguilar, M. José Maria Alfaro, M. Arthur Du Pasquier, M. Louis Marie Roux, Rév. Gaspard Tovia, Rév. Manuel Uriarte, M. Masson, Mme Masson et femme de chambre, Germaine et femme de chambre, Mlle Maeva et femme de chambre, Mme White, M. Khroustchewski, Mme Khroustchewski, Mlle Félicité Dufour, M. Alexis Gaston, M. J. Ruchard, M. E. Raynaud, M. A. Bessi, M. Grover Gowans.

ROYAL

BAKING

POWDER

Absulument pur.

L'effet de cette POUDRE est infaillible. C'est une merveille de pureté, de force et d'inocuité. Son emploi est bien plus économique que celui des poudres ordinaires, et elle échappe elle-même à toute comparaison avec la multitude des autres préparations communes, sans valeur, incomplètes sous le rapport du poids, chargées d'alun et de phosphates.

Vendues seulement en cans. ROYAL BAKING POWDER CO., 106 Wall Street, New York. En gros par SMITH BROS & CO. SCHMIDT & ZIEGLER.

Sept. 27—1 an—mar, jeu, sam

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Espions allemands.

Paris, 3 septembre—Une dépêche de Nice au journal la *France* annonce que Hohenburg, l'ex-officier allemand, qui a été arrêté en cette ville, est le chef d'un service régulier d'espions qui opèrent sur la frontière franco-allemande.

Rente française.

Paris, 3 septembre—Le trois pour cent est coté à 84 francs 7 1-2 centimes.

Tremblement de terre.

Londres, 2 sept—Une dépêche d'Auckland annonce qu'un tremblement de terre a causé des dommages considérables dans la Nouvelle-Zélande.

Cinq secousses ont été ressenties en une demi-heure. Le clocher de l'église a été détruit et plusieurs autres bâtisses endommagées.

Arrestation de Nihilistes.

Londres, 2 septembre—Une dépêche de Russie annonce que plusieurs nihilistes ont été arrêtés à Odessa et à Kharkoff.

Le Cardinal Manning.

Londres 2 septembre.—Le cardinal Manning est très souffrant.

Londres, 3 septembre—La maladie du cardinal Manning est simplement attribuable à son grand âge.

La reine de Servie.

Londres, 2 septembre.—La reine Natalie, de Servie, est arrivée à Bucharest.

La Czarine et le Czarevitch.

Londres, 2 septembre—La Czarine et le Czarevitch qui séjournaient à Gmunden, en Autriche, sont repartis pour la Russie.

Un congrès des "trades".

Londres, 3 septembre—Un congrès des "trades" a eu lieu à Bradford. Le président, M. Shipton, a attaqué violemment le libre-échange qui force à acheter sur les marchés qui vendent au meilleur marché, sans prendre souci des conséquences qui en résultent pour le travailleur. Si le bon marché absolu et sans condition doit être la règle, oh ! alors, importons les Chinois et encourageons le système qui consiste à exploiter la sueur du peuple.

Le navire allemand Fidelio.

Londres, 3 septembre—La nouvelle suivante a été reçue au sujet du navire allemand *Fidelio*, capt. Sander, parti le 1er août pour Danzich : "Une bouteille a été trouvée à Zantorth, Hollande, renfermant un papier sur lequel était écrit : 'Le navire *Fidelio* a péri en vue de la côte hollandaise. Je me suis sauvé dans un canot.—R. Cologna, 11 août 1888.'"

La St. James Gazette sur le rejet du Traité des pêcheries.

Londres, 3 septembre — Le *St James Gazette* ridiculise l'idée d'une guerre entre la Grande Bretagne et les Etats-Unis.

Elle dit que le rejet du traité des pêcheries a donné à l'Angleterre l'occasion de juger à quel point la fédération impériale peut devenir une réalité sérieuse ou rester l'état de sentimentalité vague.

Les évêques catholiques.

Berlin, 2 septembre—Les évêques catholiques, assemblés à Fulda, ont signé une Adresse au Pape, dans laquelle ils attaquent sévèrement les clauses du nouveau code pénal italien ayant trait aux abus commis par le clergé.

Les archevêques de Cologne et de Posen sont parmi les signataires de l'Adresse.

L'Impératrice d'Allemagne. Le comte Bismarck.

Berlin, 2 septembre—On rapporte que le comte Herbert Bismarck est parti pour Londres.

L'impératrice avec ses cinq fils rendront visite, le 15 courant, à sa mère, à Schloss Primkenau, en Silésie.

Testament de feu l'Empereur Frédéric.

Berlin, 2 septembre—Le testament de feu l'empereur Frédéric d'Allemagne sera bientôt publié. On rapporte qu'il y a un passage du dit testament qui déclare qu'une extension des droits populaires serait le plus fort lien entre la nation et la monarchie.

Mort de M. Reschour.

Vienne, 2 septembre—M. Reschour, journaliste bien connu et membre du Reichsrath, vient de mourir.

Maison de Banque Stern et autres.

Frankfort, 2 septembre—La maison de banque Stern et autres émettront, le 10 courant, un emprunt portugais à 4 1-2 pour cent, pour un montant de 158,350,000 marcs.

Le Czar.

St. Pétersbourg, 3 septembre — Le Czar est de retour en cette ville.

Le Roi de Suède et l'Empereur Guillaume.

Stockholm, 2 septembre—Le roi de Suède a assisté à un goûter à Malmoe à son retour de Berlin.

Dans un toast à l'Empereur d'Allemagne, le Roi de Suède a exprimé la plus profonde gratitude pour l'hospitalité et la cordialité avec lesquelles il a été reçu à Berlin, et aussi pour la marque de faveur que l'Empereur lui a témoignée ainsi qu'à la nation suédoise, en donnant à son dernier né un nom exclusivement suédois avec celui d'Oscar.

Il a ajouté qu'il était convaincu que ceux qui étaient présents donneront une telle réponse à son toast porté au puissant empereur, qu'elle trouvera de l'écho de l'autre côté de la Baltique.

Accident.

Bruxelles, 2 septembre—Pendant que l'Evêque DuRosen haranguait aujourd'hui 5000 pèlerins dans une église à Jamet, une plateforme a croulé. Trois personnes ont été tuées et douze blessées ; parmi elles, plusieurs prêtres.

Navires de guerre anglais.

Québec, 3 septembre—Les navires de guerre anglais *Bellerophon*, *Cyclades* et *Cominus* sont arrivés dans ce port.

Le général Lopez Mendosa.

Mexico, via Galveston, 3 septembre—Une dépêche de Vera Cruz annonce que le général Lopez Mendosa a été tué aujourd'hui sur un train par un jeune avocat.

Nouveau ministère.—Les exilés peuvent revenir.

Panama, 2 sept—Le consul général de l'Equateur, à Panama, a reçu le télégramme suivant du gouverneur de Guayaquil : "Le 10 août le Dr Antonio Florès a prêté le serment comme Président ; le 17 il a formé un nouveau Cabinet comme suit : Ministre de l'Intérieur et de l'Extérieur, le Dr Elias Lazo ; ministre de la guerre, le général Julio Seanz ; ministre des finances (douteux), on parle de MM. Murez et Veraza.

D'après des lettres reçues de Bogota on annonce que les généraux Payan, Lopes, Landaeta et Navarette et M. Vervee Breda ont été emprisonnés en cette ville pour crimes politiques commis, allègue-t-on, dans le Venezuela.

Le secrétaire général du département de Panama a notifié les préfets de sa juridiction que le gouvernement a interdit la pêche aux perles par le moyen d'engins, à moins qu'une licence spéciale ne soit accordée et que des droits de $10 en argent ou $20 en scrip de la dette publique ne soient payés sur chaque tonne prise et exportée ou vendue. La tonne signifie une tonne de perles, coquilles, herbes marines.

Le télégramme ci-après de Guayaquil a été reçu à Panama le 21 août par le colonel Orsofia, consul général de l'Equateur, à Panama.

"Son Excellence le Président permettra le retour de tous les citoyens de l'Equateur qui ont été exilés pour délits politiques ; mais ils auront préalablement à donner leur parole d'honneur par écrit qu'ils respecteront la constitution et les lois de la république."

Ministre de l'Intérieur.

M. Charles Hognin a pris le serment d'office comme Président intérimaire de la République de Colombie pendant l'absence du président Nunez, le 17 août, et en session ouverte du Congrès à Bogota.

Le président Nunez est actuellement à Carthagène.

Plus de 1000 enfants ont succombé, rapporte-t-on, à la rougeole, à Santiago, Chili, en moins de deux mois.

Gelée.

White Hall, Michigan, 3 septembre—Une forte gelée a fortement avarié le maïs et entièrement détruit le blé.

Le roi Humbert.

Ravenne, 3 septembre—Le roi Humbert a dévoilé aujourd'hui, en cette ville, le monument élevé à Garibaldi et aux Martyrs de la cause de la liberté italienne.

Une foule considérable assistait à la cérémonie. Un grand enthousiasme régnait parmi la population.

WASHINGTON.

CONGRÈS

Chambre.

Washington, 3 septembre — Aujourd'hui, à la Chambre, M. Scott, (Pennsylvanie), a demandé qu'on lui accorde à l'unanimité la permission de discuter un bill supplémentaire à la loi qui a pour but de mettre à exécution certaines stipulations du traité chinois, approuvé le 6 mai 1882.

La section 1 dit que, à partir du vote de la loi, il sera entendu à tout travailleur chinois qui aura, dans le passé, été résident des Etats-Unis et en sera parti ou aura dû en partir, avant le vote de la loi, de revenir aux Etats-Unis, depuis la mise en vigueur de la dite loi.

La section 2 dit que tout certificat identifiant les individus dont il est question dans les sections 4e et 5e de la loi, sera, à la suite du vote des articles supplémentaires présentés, regardé comme nul et non avenu, et tout travailleur chinois réclamant son admission ne pourra, en conséquence, pénétrer aux Etats-Unis.

La section 3 dit que tous les devoirs, charges, pénalités, etc., prescrites par les sections 2, 10, 11, 12 de la loi auquel le présent supplément est ajouté, seront applicables à cette loi.

La section 4 dit que tout article ou clause qui est en conflit avec le supplément actuel est par le même rappelé.

C'est, a ajouté M. Scott, le seul moyen légal de tenir le travailleur chinois hors du pays.

M. Payson, Illinois, a demandé si le bill ainsi amendé par le supplément avait été soumis aux représentants républicains de la Californie.

"Non, jusqu'ici, a répliqué M. Scott. D'ailleurs, que le traité ait été rejeté comme l'annoncent les nouvelles ou qu'il ait été ratifié, il n'en résulte pas moins que, dans le bill, il n'y a rien qui soit en violation d'aucun traité."

M. Morrow, de la Californie, a déclaré que le bill avait pour but la révocation de tout certificat d'identification, et que la délégation californienne approuverait toute mesure qui avait pour but de guérir les maux dont souffre la Californie. Mais le bill qui vient d'être lu ne répare pas le mal. Il stipule le rappel de la loi du 6 mai, 1882, qui réglait les certificats d'identité ; mais il y a malheureusement le traité de 1880, qui dit que les Chinois qui étaient aux Etats-Unis pouvaient s'en aller et revenir, comme bon leur semblait.

La Chambre a adopté le bill chinois sans objection ni division.

M. Carlisle ne peut parler à Lexington, il a manqué le train.

Washington, 3 septembre—Le *Post*, de ce matin, dit :

Le Speaker Carlisle parti, hier, pour Lexington, Va., pour parler devant une assemblée démocratique de cette contrée, a manqué le train et ne pourra pas remplir ses engagements ; il ne pourra arriver à temps à Lexington.

L'engagement avait été pris, il y a plusieurs jours par M. Carlisle et la Chambre vient d'élire, M. Blount, comme speaker pro tem. Le discours promis par M. Carlisle avait été annoncé dans toute la Virginie.

Il y aura un grand désappointement parmi les populations de l'Etat. M. Carlisle a dit, hier soir, qu'heureusement il y avait d'autres orateurs que lui et que le meeting n'en aurait pas moins lieu. Il se rendra plus tard à Lexington.

Le département d'Etat.

Washington, D. C., 3 septembre—Le département d'Etat n'a rien reçu d'officiel jusqu'ici, au sujet du refus allégué du gouvernement Chinois de ratifier le traité.

Sénat.

Washington, D. C., 3 septembre, 5.15 p. m.—Le Sénat s'est ajourné sans prendre de décision sur le bill chinois.

Incendie et explosion à Baltimore. Sept pompiers brûlés vifs.

Baltimore, Md., 2 septembre — De bonne heure ce matin un incendie a éclaté dans l'entrepôt de jouets de MM. E. A. Pryor & Co., 107 South Sharp street.

Avant que les pompiers aient pu se mettre au travail, une explosion de feux d'artifice a démoli les bâtisses. Aussitôt les flammes se sont propagées avec une rapidité alarmante à la pharmacie de MM. J. H. Winkleman & Cie et au magasin de chapeaux de MM. S. Levy & Cie.

Les pompiers venaient à peine de pénétrer dans la dite pharmacie, quand une terrible explosion eut lieu et l'intérieur de la bâtisse s'écroula. A ce moment tout le département à incendie venait d'arriver sur les lieux, et comme l'attention des pompiers était concentrée sur la bâtisse sous laquelle leurs compagnons étaient ensevelis, les flammes ont en le temps de se propager avec une puissance effrayante.

En peu d'instants tout le bloc des rues Lombard à Pratt n'était plus qu'un gigantesque foyer de flammes. Les pompiers ont travaillé avec une grande énergie et ont essayé de creuser des trous pour atteindre ceux qui se trouvent ensevelis sous les débris.

Voici les noms des pompiers ensevelis sous les ruines : George Bowers, Thomas Wagner, John A. Combs, Parry Ryan, Harry Walker, George Kerns, Hiram McAfee.

Les maisons de commerce suivantes ont été la proie des flammes :

Wylie, Bruster & Cie., magasin de souliers en gros ; J. H. Winkleman & Cie, pharmacie ; Tabb, frères et Dominick, quincaillerie ; Pryor & Cie. magasin de jouets ; M. S. Levy & fils, chapeliers ; H. S. King & fils, quincailleries ; Dobler, Mudge & Cie., papiers ; Hirschberg, Hollander & Cie, peintures et vitres.

Jusqu'ici on évalue la perte à $165,000.

M. Roswell P. Flower.

New York, 3 septembre—M. Roswell P. Flower présidera l'assemblée Thurman qui aura lieu jeudi en cette ville.

Fièvre jaune.—Le chirurgien Hamilton.

Jacksonville, Floride, 2 septembre—Une grande indignation règne ici contre le chirurgien en chef Hamilton, à cause de sa manière vacillante de procéder, et la Floride n'oubliera pas de sitôt les actes de ce fonctionnaire. Les passagers seront transportés d'ici à Murphy, mais on ne permettra à aucuns bagages de passer avant d'être fumigés, à Waycross, station de fumigation.

Il y a des centaines d'individus qui voudraient renvoyer leurs familles, mais ils n'ont pas d'argent pour le faire.

Le bulletin officiel pour les 24 heures finissant le 2 septembre à 6 p. m., est comme suit : Nouveaux cas, 25 ; décès, 2 ; nombre total de cas jusqu'à date, 259, et de décès, 34. Le nombre total de cas en traitement est de 158.

Parmi les décès figurent MM. C. D. Herrick et C. H. Smith.

Les nouveaux cas sont : M. et Mme A. C. Roberts, J. H. Genth, Jr., A. G. Greenwood, Mme Julius Hager, Clara Guff, Mme Marion, Louis Tower, R. D. Knight, Jr., C. H. Smith, George Hulane, Lulu Holmes, couleur ; M. Harris, Mme Chas Jones, Mme Frank Marvin, C. D. Herrick, Mme Robert Grace, F. W. Dennis, Balany Neely, M. et Mme J. Ramsey Dey, enfant de M. Partridge, Harry Connelly et Sofrania Martin, couleur.

A la police correctionnelle, en province.

—Accusée, comment vous appelez-vous ?

—Pepita....

Le juge, sévère.—Je vous prie de me répondre en français !

Le maire de Fouilly-les-oies est revenu de Paris. Deux fiancés se présentent :

—Comment, vous voulez vous marier ! Ah ! mes enfants, ne faites donc pas cette bêtise-là !

La fiancée—Mais !.....

Le maire—Oui, je sais bien ; moi aussi, j'ai fait cette folie-là ; mais je n'avais pas été à Paris alors. Ah ! si j'avais su !

Le fiancé—Cependant.

Le maire—Il n'y a pas de cependant.. avez-vous vu l'Eden ? Non. Eh bien, allez-y, et vous m'en direz des nouvelles. Tenez, voulez-vous que je vous divorce ? Tête des fiancés !.....

Un babillard, après s'être épuisé en vains propos, voyant que Scholl ne lui répondait rien :

—Je vous incommode peut être, lui dit-il ; ces bagatelles vous détournent de quelques pensées plus sérieuses.

—Moi, pas du tout, répondit Scholl, vous pouvez continuer, je n'écoute pas !

A la police correctionnelle, un individu n'est pas satisfait du plaidoyer de l'avocat X....., qu'on lui a donné d'office.

—Accusé, qu'avez-vous à ajouter pour votre défense.

—Rien, monsieur le président ; je réclame seulement l'indulgence de la cour..... pour M. X....., mon avocat.

Nous ne saurions mieux terminer qu'en citant deux vers d'une romance sublime qui obtient en ce moment un grand succès dans les salons.... et surtout dans les cours :

J'ai dix-huit ans, j'aime à chanter le soir,
Voilà pourquoi je suis Napolitaine !

Le voyage de M. Carnot.—Voici, d'après l'Agence Havas, le programme définitif du voyage présidentiel, qui commencera le 10 du mois prochain.

Le Président de la République quittera Fontainebleau par la ligne de Grande-Ceinture, le 10 septembre au matin ; il déjeunera à Evreux et dînera à Caen. Il repartira de cette ville dans la matinée du 11, visitera Saint-Lô, où il déjeunera, puis arrivera à Cherbourg, à deux heures.

M. Carnot s'embarquera sur un des bâtiments de l'escadre le 12, au matin, et arrivera pour dîner au Havre. Il quittera le Havre le lendemain après déjeuner et couchera à Rouen.

Le 14 septembre, M. Carnot passera une grande revue d'honneur des troupes du 3e corps et ira dîner à Elbeuf.

Le retour à Fontainebleau aura lieu le lendemain 15 ; le Président y arrivera pour dîner, après avoir déjeuné à Elbeuf.

La vaccination du choléra asiatique.—M. Pasteur a lu ces jours derniers à l'Académie l'important travail communiqué la veille, à l'Académie des sciences, au nom de M. Gamaleïa, chef du laboratoire antirabique d'Odessa, sur la vaccination préventive du choléra asiatique.

La lecture de cette note a été chaleureusement applaudie par la nombreuse assistance qui se pressait à l'Académie de médecine. M. le président a remercié M. Pasteur de cette communication. Il appartenait dit-il, en substance, à notre éminent confrère de nous faire connaître cette découverte, qui n'est qu'une application nouvelle de la méthode expérimentale qu'il a créée lui-même. Nous constatons une fois encore avec quelle rapidité les grands travaux de M. Pasteur font leur chemin dans le monde.

Athénée Louisianais.

Concours littéraire de 1888.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 10 juin 1888 jusqu'au 25 février 1889, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février ; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto* et les *lignes* ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvrira *seulement* les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les manuscrits couronnés se ront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes :

Le vrai dans l'art et la littérature.

Pour les hommes :

Ulloa, Aubry, O'Reilly : leur rôle dans l'histoire de la Louisiane ; état social et politique du pays à leur époque.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 3246.

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Nouvieme.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 22.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magasine et St-André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct.
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 13, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
67 Pied de la rue Julie, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
91 Remparts et Canal.
93 Remparts et Poydras.
94 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poste et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24, rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Reynes et Dauphine.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée.		Départ.	
No 3 Lim. Ex	7:55 am	No 4 Fast Mail	7:00 am
No 5 Coast	9:05 am	No 6 Coast	1:40 pm
No 1 Fast Mail	7:20 pm	No 2 Lim. Ex	2:30 pm
No 7 Sund Exc	9:25 pm	No 8 Sund. Exc	7:25 am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen	11:00 pm	No 2 Passen	9:15 am
No 3 Chic. and N. O. Lim	8:20 am	No 4 St-Louis and Chic. Ex	5:30 pm
Sunday Ex	6:45 pm	Sunday Ex	7:30 am

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 Ex	6:20 pm	No 51 Ex	9:20 am
No 54 B. R. Local	10:00 am	No 53 B. R. Local	4:00 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited	9:30 am	No 2 Limited	8:00 pm
No 5 Fast line	6:30 am	No 6 Fastline	8:00 pm

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No 1	9:00 am	No 2	8:00 pm
No 3	6:25 pm	No 4	9:00 am
No 5	10:00 am	No 6	3:45 pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY, ATLANTIC SYSTEM, MORGAN LINE.

No 19 Califor	4:00 pm	No 20 Califor	10:45 am
No 17 Local	7:45 am	No 18 Local	7:20 pm

NEW ORLEANS AND GULF ROAD.

Tous les jours excepté le dimanche—9:00 a. m., 4:00 p. m., 4 50 pm. Tous les jours excepté le dimanche. Pointe-à-la-Hache : 6:30 a. m., 5:00 p. m. Dimanches seulement—10:10 a. m., 8:10 pm. Shell Beach....9:30 am. Dimanches seulement—8:00 am, 4:00 pm.

EAST LOUISIANA R. R. ABITA SPRINGS, COVINGTON.

Le dimanche. Arrivée.....7:25 pm. Départ.....7:30 am. Le mercredi.....7:50 am. Tous les jours excepté le dimanche et le mercredi. Arrivée.....8.30 am. Départ.....4:00 pm.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

MARDI, 4 SEPTEMBRE 1888

Greenville—PARGOUD, à 5 P M
Bayou Goula—LAURA LEE, à 12 M
Point Houma—FANCHON, à 12 M
Port Eads—GRACE PITT, à 9 A M

MERCREDI, 5 SEPTEMBRE 1888

Ouichita City—BLANKS CORNWELL, à 5 P M
Bayou Sara—OLIVER BEIRNE, à 5 P M
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 12 M
Point Houma—FANCHON, à 12 M
Bas du fleuve—MAUD M FISH, à 11 A M
Quarantine Station—NEPTUNE, à 11 A M

Fleuve et rivières

Memphis, 3 sept—Le fleuve a baissé de 2 pouces. Arrivé Buckeye State de Cincinnati. Départ Kate Adams pour Arkansas City à 6 p m. Temps clair.

Evansville, 3 septembre—La rivière a 18 pieds 4/10 et baisse. Temps clair et frais. Départ Le Sote pour Cincinnati.

Cairo 3 sept—Le fleuve a 22 pieds 3 pouces et baisse. Temps clair et frais. Arrivés John Bertram de l'Ohio à midi My Choice de St Louis à 7 p m. Départ City of Florence pour la rivière Tennessee à midi Sidney Dillon pour St Louis à midi.

Les Passes.

Port Eads, 3 sept. 6 p m.—Vent du sud ouest. Arrivés à 1 a m steamship El Dorado, capitaine Byrne de New York, à 6 a m steamship anglais J Oteri Jr capitaine Adorno de Truxillo. Départ navire Stephan pour Brême, goëlette Clara L Dyer pour Utilla et Santo Oteri pour Ruatan.

Marchés.

Paris, 3 septembre—Les rentes 3 pour cent 84 francs 7 1/2c.

Liverpool, 3 septembre Coton—actif, ferme et en hausse. Middling Uplands 5 3/4d. Middling Orleans 5 3/4 d.

Ventes 17 000 balles, dont 2000 pour l'exportation et la spéculation et 11,700 balles coton américain.

Havane, 1er septembre—Sucre—Par suite de la rareté du stock et des acheteurs il n'est fait très peu d'affaires. On rapporte une vente de centrifuge pour l'Espagne à 400, or par quintal. Molasses Sugar—Regular à good polarit. $2 50 à $2 75 or par quintal, muscovado, nominal ; centrifugal 92 à 96° polarisation, nominal en boucauts sacs et boîtes à $3 43 3/4 à $3 81 1/4. Stock en magasin à la Havane et à Matanzas 2400 boîtes, 220 000 sacs et 1150 boucauts. Recettes de la semaine 397 boîtes, 563 sacs et 89 bouc, exportés pendant la semaine 8 boîtes, 56 000 sacs et 553 boucts, dont 52,000 sacs pour les Etats-Unis.

Havane, 3 septembre—Or espagnol 239 1/4 à 239 1/2. Change calme. Sucre calme.

BULLETIN MARITIME.

LUNDI, 3 SEPTEMBRE 1888.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (ang) Texan, Wallace, Liverpool, via Havre.
Steamship (ang) Explorer Brown, Liverpool.

ARRIVÉS.

Barquentine Anita Berwind, Bishop, New York.
Barque (port) Triumpho, Arnellas, Rio de Janeiro, sur lest.
Barquentine (esp) Maria Carran Havane (précédemment rapportée à la Quarantaine).
Steamship El Dorado, Byrne, New York.
Steamship (ang) Joseph Oteri Jr Adorno, Truxillo.

BATEAUX A VAPEUR.

Assumption. Dodd. Donaldsonville.
Grace Pitt. Lamy. Bas du Fleuve.
Pargoud. Beck. Greenville.

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL—par steamship Texan—20 000 boisseaux blé en grenier ; Pour le Havre—4000 balles coton 81,000 boisseaux blé en grenier.

LIVERPOOL—par steamship Explorer—1113 balles coton 43 409 boisseaux maïs en grenier 34,822 boisseaux blé en grenier 150 sacs blé 4320 pieds bois de charpente 3000 douves 2291 saumons plomb.

IMPORTATIONS.

TRUXILLO—par steamship S Pizatti—36 régimes figues bananes 20,000 bananes 5000 oranges 3 Oteri.

HAVANE—par steamship Chiston—4 026 sacs sucre à ordre—13,000 cigares. 32 balles tabac 3 Bonzano—5 balles tabac C Koen & co—3 caisses cigarettes Morgan Line.

NEW YORK—par barque Anita Berwind—1000 barils plâtre P M Gug. 500 barils ciment Ed Thompson, 80 barils soufre W Kearney, 25 barils huile 500 caisses huile Standard Oil Co.

Arrivages de produits

DONALDSONVILLE—par steamer Assumption—2 sacs coton en graine 168 sacs riz brut et fret assorti.

BAS DU FLEUVE—par steamer Grace Pitt—Fret assorti.

GREENVILLE par steamer Pargoud—73 balles coton 2529 sacs graine coton 11,145 douves en chêne et fret assorti.

Par les chemins de fer.

SOUTHERN PACIFIC R R COMPANY—111 balles coton 200 barriques vin 40 sacs riz brut 470 sacs sel et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE R R—205 balles coton 3 wagons farine graine coton et fret assorti.

N. ORLEANS AND NORTHEASTERN RR—8 balles coton et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—73 balles coton et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—61 balles coton et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—71 sacs riz brut 3 wagons farine graine coton 2 wagons boucts tabac et fret assorti.

[Par le télégraphe.]

New-York, 3 septembre 1888.

A A. Moulton et Co

Le steamship Louisiana, capitaine K. V. Gager, est arrivé ce matin de bonne heure.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Mouillage
Andean	Liverpool	1er dist. 20
Architect	Liverpool	rue 6e
Alaska	Continent	Elevator
Dupuy de Lome	Havre. etc	4e dist. 42
El Paso	New York	Alger
Explorer	Liverpool	2e dist. 10
Erl King	Brême et Londres	rue 2e
Morgan		Alger
Madrid	Laid up	1er dist. 38
Pardo	Laid up	Alger
Texan	Havre	1er dist. 20
Whitney	Vera Cruz	Alger

NAVIRES.

Marceline Jane	....	4e dist. 40

BARQUES.

America	....	rue 8e
Barcelona	Espagne	rue 7e
Emilie	Brême	4e dist. 43
Maria	....	Point

BRICKS.

Carmen	Mexico	Ptc Tier
Guadalquiver	Séville	1er dist. 33

GOÉLETTES.

Clara L Dyer	....	2e dist. 18
Comet	Tampico	English Turn
R B Locke	....	Alger
Santo Oteri	....	1er dist. 14

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Barque Anita Berwind, Bishop.....partie 5 août
Steamship El Dorado, Byrne.....parti 28 août
Steamship El Monte, Hawthorne.....parti 1er sept
Steamship Knickerbocker, Kemble.....parti 1er sep

LIVERPOOL.

Steamship Andean, Highton.....parti 21 juillet
Steamship Merchant, Brown.....parti 7 août
Steamship Costa Rican, Fost.....parti 2 août
Steamship Yucatan, Sandry.....en char. 16 août
Steamship Bernard Hall, Alexander.....par 18 août
Steamship Orator, Jones.....parti 11 août
Steamship Counsellor, Lang.....parti 28 août

BRÊME.

Barque Maria Louise, Bearing.....en char. 1er août

GÊNES.

Barque Chiara Ponce, Ponce.....en char. 7 août

CADIX.

Barque San Michel, Ambrosano.....partie 1er mai

RIO DE JANEIRO.

Steamship Herschel.....partie 9 août
Barque Triumpho, Amellas.....partie 8 juil
Steamship Strabo.....en char. 14 août
Navire Lydia Skofield, Dunning.....parti 28 juil

Succession de Florence L. Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 24,814—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

4 sept—30—4,7 sept

CHARTE

—DE LA—

Foreign Credit and Exchange Co.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle Orléans.

QU'IL soit su que le VINGT-SIXIÈME (26me) jour du mois de JUIN, de l'année mil huit cent quatre-vingt-huit, et la cent douzième de l'indépendance des Etats Unis

Pardevant moi JAMES SIMON, notaire, dûment commissionné, assermenté et qualifié, en la paroisse d'Orléans, et en la présence des témoins ci-après nommés ayant signé, ont comparu personnellement les différentes personnes dont les noms sont apposés à cet acte, lesquelles personnes m'ont déclaré, que, se conformant aux dispositions des lois de l'Etat de la Louisiane, elles ont fondé une corporation en vertu des stipulations et des règlements qui suivent :

ARTICLE I.

Le nom de cette corporation est le "FOREIGN CREDIT AND EXCHANGE COMPANY." Elle aura le privilège de succession, en vertu de son titre d'incorporation, pendant une durée de vingt-neuf années à partir de cette date, à moins qu'elle ne soit dissoute avant par un vote des deux tiers de ses membres à une assemblée spéciale convoquée dans ce but, après trente jours d'avis dans un journal publié en la ville de la Nouvelle-Orléans, et un avis spécial écrit à la dizaine de chacun des actionnaires. Son principal domicile est établi en la ville de la Nouvelle-Orléans, mais elle aura le droit d'en établir un additionnel en la ville de Mexico.

ARTICLE II.

L'objet et les fins de cette corporation sont déclarés être l'encouragement des travaux publics et particuliers et le concours au développement, et l'avancement des franchises, concessions, bénéfices ou privilèges que possèdent dans la République du Mexique des individus ou des corporations sous l'empire des lois du Mexique ou des divers Etats des Etats-Unis d'Amérique. Pour l'accomplissement de ses fins cette corporation sera investie du pouvoir d'acheter et d'acquérir toute la propriété nécessaire, fournie et personnelle, d'acquérir, de concéder ou d'acheter du gouvernement mexicain ou ses représentants toutes les concessions publiques, tous les privilèges, franchises, contrats et bénéfices et d'assumer les obligations et de se conformer à toutes les dispositions contenues dans les dits contrats, concessions, privilèges franchises et bénéfices, de les louer, sous louer et hypothéquer ainsi que tous les biens que les lois de la République du Mexique ou de celle des Etats Unis permettent de louer, sous louer ou hypothéquer. Elle pourra aussi émettre des obligations garanties par de telles hypothèques, et faire emprunts et crédits et de négocier la vente des obligations ou d'autres biens.

ARTICLE III.

Le fonds capital de cette corporation sera de CENT VINGT MILLE PIASTRES ($120 000) divisé en deux cent quarante actions de cinq cents piastres chacune. Le fonds capital se payera comme l'indiquera le Conseil de Direction. La Compagnie commencera ses opérations dès que soixante mille piastres du capital auront été souscrites. A toutes les élections chaque action aura droit à un vote. Vote que pourra donner l'actionnaire du fondé de pouvoirs.

ARTICLE IV.

Tous les pouvoirs corporés de cette compagnie sont investis dans un Board de Directeurs de cinq personnes actionnaires qui seront élus annuellement le premier lundi de Mai de chaque année, qui auront le pouvoir de faire tous les règlements nécessaires pour le gouvernement et la conduite de la compagnie, et de ses affaires, et diriger celle-ci et de nommer tous les officiers subordonnés et agents et de fixer leurs appointements. Ils nommeront un de leurs membres Président et un Vice-Président et éliront un Secrétaire et un Trésorier qui n'auront pas besoin d'être membre du Board, dont les devoirs et pouvoirs seront fixés par le Board dans leurs règlements, et à un défaut de lors de l'élection à la date, l'élection se fera d'après les notices légales. Ils resteront en place jusqu'à ce que leurs successeurs aient été dûment élus et qu'ils auront qualifié.

Attilius Bassetti, Edgar B. Bronson John G. Byrd Henry Maspero et Louis P. Roccoustituent le premier Board de Directeurs qui resteront en fonction jusqu'au premier lundi de juillet 1889. En cas de mort de démission et d'incapacité d'action d'un des directeurs pendant son terme d'office la vacance sera remplie par les autres membres du Board.

ARTICLE V.

A l'expiration de cette charte, en en cas de dissolution, les affaires de la compagnie seront liquidées et son actif distribué par deux commissaires qui seront élus à une assemblée spéciale des actionnaires convoquée à trente jours d'avis public et spécial ainsi qu'il est spécifié ci-dessus.

ARTICLE VI.

Le président peut, à sa discrétion, et devra sur la demande écrite de trois actionnaires représentant au moins vingt actions de stock appeler des réunions spéciales des actionnaires. A toutes les séances des actionnaires la majorité du fonds capital devra être présente ou en personne ou par proxy pour constituer un quorum.

ARTICLE VII.

Aucun actionnaire ne sera responsable pour des contrats ou fautes de cette corporation pour aucune autre somme que la balance due à la compagnie sur les actions qu'il possède, aucune simple informalité dans l'organisation, n'aura l'effet de rendre cette Charte nulle ou d'exposer un actionnaire à aucune responsabilité au-delà du montant de son stock. Mais si un souscripteur quelconque ne payait pas sa souscription au stock conformément à la résolution du Board de Directeurs, ainsi que cela a été prévu dans l'Article III de cette charte il aura fait, après cinq jours d'avis écrit, le montant de ses actions sera confisqué et le Board de Directeurs pourra à son option offrir en vente son intérêt, afin de faire le défaut dans le capital de la compagnie et le montant ainsi payé par de dits actionnaires sera porté au bénéfice des autres actionnaires.

Fait et passé dans mon bureau à la Nouvelle-Orléans, Lne, le jour et la date qui ont précédé ceux où cela a été écrit, en présence de Walter J. Morton et John Francis Allain témoins compétents, qui y ont apposé leurs noms avec les dites parties et moi le notaire.

Je soussigné, Recorder des Hypothèques dans et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane certifie par le présent que l'acte d'incorporation du Foreign Credit & Exchange Co. ci dessus mentionné, a été ce jour dûment enregistré dans mon bureau, dans le livre — folio — Nouvelle-Orléans, 27 juin 1888.

Signé : GEO. GUINAULT, Recorder des Hypothèques.

Je soussigné notaire, certifie par ceci, que la copie ci dessus est une copie exacte de l'acte primitif qui est en mon bureau, et le certificat du Recorder des Hypothèques.

JAS. SIMEON, Notaire Public.

28 juin—5f ea 30 jours

Dix-huitième Etat Annuel

—DE—

L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à sa charte l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1887 :

Primes reçues :

Sur risques de feu		$225,406 98
Sur risques de marine		3,756 82
Sur risques de rivière		3,110 34
		$232,274 14
A ajouter, primes non acquises de 1886		70,255 00
Primes totales		$302,529 14
A ajouter, intérêts et profits et pertes		27,397 12
Revenus		$329,926 26
A déduire, pertes payées :		
Sur risques de feu	$119,952 81	
Sur risques de marine	7,199 67	
Sur risques de rivière	155 63	
Total des pertes payées	$127,308 11	
Retour de primes et cancellations	5,221 17	
Commissions	35,957 24	
Réassurances	17,819 54	
Licences	000 00	
Dépenses de bureau et d'agences, salaires, bureau des assurances, corps de sauvetage, loyers, publications, etc.	34,606 30	
Déboursés		$221,642 36
Surplus		$108,283 90
Primes non acquises de 1887	$ 60,095 00	
Pertes ajustées et non ajustées	34,600 00	94,695 00
Bénéfice net		$13,588 90

ACTIF.

Argent en caisse	$ 34,753 84
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
Argent entre les mains d'agents d'autres Etats	13,912 61
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 o/o	12,700 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans	134,310 00
$83,000 Bons à Primes de la Nlle-Orléans (dont $2,100 sont des Drawn bonds)	71,953 00
Primes en voie de recouvrement	12 828 77
Prêts sur hypothèque	42,484 34
Effets à recevoir	3,035 00
Billets à recevoir pour primes	3,421 65
Actions et autres valeurs	12,144 80
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
Total	$358,944 01

Le tableau ci dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire. G. LANAUX, Président.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 16 janvier 88.

CHAS. G. ANDRY, Notaire.

19 jan—1m

FAITES VOTRE GLACE VOUS-MÊME

au moyen des

GLACIÈRES DELPY

Brévetées et récompensées aux Expositions.

Produisant un bloc de glace massif, en quelques minutes par une simple opération ; ou la crème à la glace ; (ice cream) ou les carafes frappées, etc.

RÉUSSITE CERTAINE.—Prix de revient de la glace insignifiant, le sel employé servant indéfiniment.

Seuls propriétaires et fabricants pour l'Amérique.

L. DERMIGNY & CIE.,
126 West 25th Str. NEW YORK.

Envoyez votre adresse pour recevoir le prospectus, en anglais ou français.

ON DEMANDE DES AGENTS.

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

ÉDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,

No 73 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS :

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS :

73.....RUE DE CHARTRES.....73

BUREAU

Les "trusts"